

**LA GRAND'CROIX**

2 rue Jean Jaurès

Tél. 04 77 73 22 43

Ville de LA GRAND'CROIX (42320)**Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal****Séance du 16 juin 2026****DCM 2026-06-72**

L'an deux mille vingt-six, le seize juin à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de LA GRAND'CROIX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Luc FRANÇOIS, maire.

Date de convocation : 10 juin 2026

Membres présents : M. Luc FRANÇOIS, M. Kahier ZENNAF, Mme Nathalie MATRICON, M. Marc BONNEVAL, Mme Chrystelle COPPARONI, M. Sébastien FINARELLI, Mme Delphine VINCENT, Mme Aurélie BERTHE, M. Pascal CALTAGIRONE, Mme Clémentine GERMAIN, M. René SERINE, Mme Mélanie PLAVINET, M. Emmanuel PITIOT, Mme Mélanie HILLION, Monsieur Baptiste OLIVIER, Mme Christine MAISONNETTE, Mme Véronique DELAVIS, M. Gérard SAMUEL.

Membres excusés ayant donné pouvoir :

Mme Véronique HENRY (pouvoir à M. Marc BONNEVAL),
Mme Géraldine REMILLIEUX (pouvoir à M. Luc FRANÇOIS),
M. Patrice PENEL (pouvoir à Mme Aurélie BERTHE),
Mme Lucie DUMORTIER (pouvoir à Mme Clémentine GERMAIN),
M. Bruno THEVENON (pouvoir à M. Sébastien FINARELLI),
M. José BLACODON (pouvoir à Mme Mélanie HILLION),
M. Benoit DUBUS (pouvoir à M. Kahier ZENNAF).

Membres absents ou excusés : M. Jean VARRAUD, Mme Tina CHANGEA.**Secrétaire de séance :** Mme Aurélie BERTHE

Nombre de conseillers en exercice	27
Quorum	14
Nombre de présents (au moment du vote)	18
Nombre de procurations	7
Nombre de votants	25

Objet de la délibération :Service vie scolaire – approbation des tarifs au 1^{er} septembre 2026**Rapporteur :** Madame Nathalie MATRICON, adjointe

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201030-20260616-DCM2026-06-72-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026
Publication : 22/06/2026

Le maire, Luc FRANÇOIS

Il est exposé : le Conseil municipal est appelé à fixer les tarifs du service vie scolaire au 1^{er} septembre 2026. Les tarifs suivants sont soumis à l'approbation du conseil municipal :

Restauration scolaire + 1 h ½ de garderie

La nouvelle grille tient compte de l'obligation faite de relever le quotient familial CAF à 1000 pour le repas cantine à 1 €.

Situation actuelle		Propositions au 1 ^{er} septembre 2026	
Quotient familial	Tarifs par enfant et par repas	Quotient familial	Tarifs par enfant et par repas
Contribuables locaux		Contribuables locaux	
QF ≤ 1000	1,00 €	QF ≤ 1000	1,00 €
QF entre 1001 et 1200	4,54 €	QF entre 1001 et 1200	4,68 €
QF ≥ 1201	4,66 €	QF ≥ 1201	4,80 €
Non contribuables locaux		Non contribuables locaux	
	6,45 €		6,77 €
Repas sans réservation ou réservation faite hors délais		Repas sans réservation ou réservation faite hors délais	
	7,14 €		7,35 €

Les menus non décommandés dans les délais sont facturés au prix normal.

Également, afin de ne prendre aucun risque quant à l'accueil des enfants bénéficiaires d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pour allergies et/ou intolérances alimentaires, il a été convenu, en lien avec le prestataire, de demander aux familles de fournir un panier repas.

Dans ce cas, un tarif spécifique est appliqué, comme suit :

	Tarifs pour l'accueil d'un enfant avec panier repas (dans le cadre d'un PAI)	
	Tarifs actuels (pour mémoire)	Propositions au 1 ^{er} septembre 2026
Contribuables locaux	2,79 €	2,87 €
Non contribuables locaux	3,85 €	4,04 €
Panier Repas sans réservation ou réservation faite hors délais (nouveau tarif)		5,00 €

Accueil périscolaire

Le périscolaire fonctionne sur trois sites, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, le matin de 7 h 00 à 8 h 30 et le soir de 16 h 30 à 19 h.

La prestation est comptabilisée en demi-heure ; toute demi-heure entamée est due.

		Tarifs pour une ½ heure	
		Tarifs actuels (pour mémoire)	Propositions au 1 ^{er} septembre 2026
Si quotient familial ≤ 600	Contribuables locaux	0,81 €	0,83 €
Si quotient familial > 600	Contribuables locaux	1,28 €	1,32 €
Si quotient familial ≤ 600	Non contribuables locaux	1,11 €	1,17 €
Si quotient familial > 600	Non contribuables locaux	1,71 €	1,80 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214201030-20260616-DCM2026-06-72-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/06/2026
Publication : 22/06/2026

Le maire, Luc FRANÇOIS

		Tarifs forfaitaires	
		Tarifs actuels (pour mémoire)	Propositions au 1 ^{er} septembre 2026
Accueil sans réservation. Absence non décommandée dans les délais. Réservation hors délais.	Contribuables locaux		
	Prestation du matin	3,82 €	3,93 €
	Prestation du soir	6,40 €	6,59 €
	Non contribuables locaux		
	Prestation du matin	4,87 €	5,11 €
	Prestation du soir	8,10 €	8,51 €

Après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré, le Conseil municipal, **à l'unanimité (25 voix pour)** :

☞ approuve les tarifs du service vie scolaire, applicables au 1^{er} septembre 2026, tels qu'ils sont présentés.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon, 184 rue Duguesclin (69433 LYON cedex 03), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat. Cette requête peut être déposée par écrit ou au moyen de l'application « Télérecours citoyens » accessible à partir du site internet : www.telerecours.fr

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.

Fait à La Grand'Croix, le 17 juin 2026

le maire
Luc FRANÇOIS

la secrétaire de séance,
Aurélie BERTHE

